

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL LE 20 DÉCEMBRE 2022 à 19 H 00

ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023 ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Damase adoptera le budget pour l'exercice financier 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2023, 2024 et 2025 lors d'une **séance extraordinaire** qui se tiendra le mardi **20 décembre 2022 à 19 h 00**, à la mairie, située au 115, rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le PTI.

Donné à Saint-Damase, ce 7^e jour de décembre 2022

Télécopieur: 450 797-3543

Johanne Beauregard

Courriel: info@st-damase.qc.ca www.st-damase.qc.ca

Téléphone : 450 797-3341

Directrice générale et greffière-trésorière